



# Sommet mondial pour le développement durable

Johannesburg (Afrique du Sud)  
26 août-4 septembre 2002



Distr. limitée  
2 septembre 2002  
Français  
Original: anglais

Point 14 de l'ordre du jour  
**Adoption du rapport du Sommet**

## Projet de rapport

*Rapporteuse générale* : Mme Maria Cecilia **Rozas** (Pérou)

## Chapitre \_\_

### Participation et organisation des travaux

#### A. Date et lieu du Sommet

1. Le Sommet mondial pour le développement durable s'est tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002, conformément aux résolutions 55/199 et 55/226 de l'Assemblée générale. Au cours de cette période, le Sommet a tenu xx séances plénières (1re à \_\_).

#### B. Participation

2. Les États et l'organisation d'intégration économique régionale suivants étaient représentés au Sommet :

Afghanistan	Autriche
Afrique du Sud	Azerbaïdjan
Albanie	Bahamas
Algérie	Bahreïn
Allemagne	Bangladesh
Andorre	Barbade
Angola	Bélarus
Antigua-et-Barbuda	Belgique
Arabie saoudite	Belize
Argentine	Bénin
Arménie	Bhoutan
Australie	Bolivie



Bosnie-Herzégovine	Haïti
Botswana	Honduras
Brésil	Hongrie
Brunéi Darussalam	Îles Marshall
Bulgarie	Îles Cook
Burkina Faso	Îles Salomon
Burundi	Inde
Cambodge	Indonésie
Cameroun	Iran (République islamique d')
Canada	Iraq
Cap-Vert	Irlande
Chili	Islande
Chine	Israël
Chypre	Italie
Colombie	Jamahiriya arabe libyenne
Communauté européenne	Jamaïque
Comores	Japon
Congo	Jordanie
Costa Rica	Kazakhstan
Côte d'Ivoire	Kenya
Croatie	Kirghizistan
Cuba	Kiribati
Danemark	Koweït
Djibouti	Lesotho
Dominique	Lettonie
Égypte	Liban
El Salvador	Libéria
Émirats arabes unis	Liechtenstein
Équateur	Lituanie
Érythrée	Luxembourg
Espagne	Madagascar
Estonie	Malaisie
États-Unis d'Amérique	Malawi
Éthiopie	Maldives
Ex-République yougoslave de Macédoine	Mali
Fédération de Russie	Malte
Fidji	Maroc
Finlande	Maurice
France	Mauritanie
Gambie	Mexique
Géorgie	Micronésie (États fédérés de)
Ghana	Monaco
Grèce	Mongolie
Grenade	Mozambique
Guatemala	Myanmar
Guinée	Namibie
Guinée équatoriale	Népal
Guinée-Bissau	Nicaragua
Guyana	Niger

Nigéria	Saint-Vincent et les Grenadines
Nioué	Sainte-Lucie
Norvège	Samoa
Nouvelle-Zélande	Sao Tomé-et-Principe
Oman	Sénégal
Ouganda	Seychelles
Ouzbékistan	Sierra Leone
Pakistan	Singapour
Palaos	Slovaquie
Panama	Slovénie
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Somalie
Paraguay	Soudan
Pays-Bas	Sri Lanka
Pérou	Suède
Philippines	Suisse
Pologne	Suriname
Portugal	Swaziland
Qatar	Tadjikistan
République arabe syrienne	Tchad
République centrafricaine	Thaïlande
République de Corée	Togo
République démocratique du Congo	Tonga
République de Moldova	Trinité-et-Tobago
République démocratique populaire lao	Tunisie
République dominicaine	Turquie
République populaire démocratique de Corée	Tuvalu
République tchèque	Ukraine
République-Unie de Tanzanie	Uruguay
Roumanie	Vanuatu
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Venezuela
Rwanda	Viet Nam
Saint-Kitts-et-Nevis	Yémen
Saint-Siège	Yougoslavie
	Zambie
	Zimbabwe

3. Les membres associés ci-après des commissions régionales étaient représentés par des observateurs :

Antilles néerlandaises  
Îles Vierges américaines  
Îles Vierges britanniques  
Porto Rico  
Samoa américaines

4. L'État suivant, ayant été invité à participer en qualité d'observateur au Sommet, était représenté :

Timor oriental

5. L'entité suivante, ayant été invitée à participer en qualité d'observateur au Sommet et aux travaux de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, était représentée :

Palestine

6. Les secrétariats des commissions régionales suivantes étaient représentés :

Commission économique pour l'Europe

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Commission économique pour l'Afrique

7. Les organes et programmes suivants des Nations Unies étaient représentés :

Bureau pour le contrôle des drogues et la prévention du crime du Secrétariat de l'ONU

Bureau du Coordonnateur spécial pour les pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires du Secrétariat de l'ONU

Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Fonds des Nations Unies pour la population

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés – Afrique du Sud

Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Programme des Nations Unies pour le développement

Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida

Université des Nations Unies

8. Les secrétariats de convention ci-après étaient représentés :

Convention relative à la diversité biologique

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou par la désertification, en particulier en Afrique

Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination

9. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées :

- Organisation internationale du Travail
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- Organisation mondiale de la santé
- Banque mondiale
- Agence internationale de l'énergie atomique
- Organisation de l'aviation civile internationale
- Fonds international de développement agricole
- Organisation maritime internationale
- Fonds monétaire international
- Union postale internationale
- Union internationale des télécommunications
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
- Organisation météorologique mondiale
- Organisation mondiale du tourisme
- Organisation mondiale du commerce

10. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées :

- Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
- Banque africaine de développement
- Organisation africaine de cartographie et de télédétection
- Union africaine
- Communauté andine
- Société andine de développement
- Conférence annuelle des Ministères des mines pour les Amériques
- Banque arabe de développement économique en Afrique
- Organisation consultative juridique afro-asiatique
- Banque asiatique de développement
- Organisation asiatique de productivité
- Association des États des Caraïbes
- Associations des nations de l'Asie du Sud-Est
- Baltique 21 (Action 21 pour la région de la mer Baltique)

Secrétariat de la Communauté des Caraïbes  
Association caraïbe pour l'environnement  
Banque de développement des Caraïbes  
Agence régionale de secours en cas de catastrophe  
Centre for Applied Bioscience International  
Commission permanente du Pacifique Sud  
Commission de la science et la technique au service du développement durable dans le Sud  
Comité sur les satellites d'observation de la Terre/Agence spatiale européenne  
Fonds commun pour les produits de base  
Communauté d'États indépendants  
Secrétariat du Commonwealth  
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale  
Convention sur les espèces migratoires  
Convention relative aux zones humides  
Conseil de l'Europe  
Banque de développement du Conseil de l'Europe  
Conseil des États de la mer Baltique  
Banque européenne de reconstruction et de développement  
Agence spatiale européenne  
Fonds pour la protection de l'environnement  
Banque interaméricaine de développement  
Forum intergouvernemental sur la sécurité des produits chimiques  
Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions analogues  
Centre international de génie génétique et de biotechnologie  
Institut international du droit du développement  
Agence internationale de l'énergie  
Organisation hydrographique internationale  
Institut international de la réfrigération  
Commission internationale conjointe  
Fonds internationaux d'indemnisation pour la pollution pétrolière  
Organisation internationale de la francophonie  
Organisation internationale pour les migrations

Organisation internationale de normalisation  
Organisation internationale des bois tropicaux  
Union internationale pour la protection de la nature et des ressources naturelles  
Organisation internationale de police criminelle  
Union interparlementaire  
Banque de développement islamique  
Iwokrama International Rainforest Project  
Système économique latino-américain  
Parlement latino-américain  
Ligue des États arabes  
Lesotho Highlands Water Project  
Conseil nordique  
Conseil des ministres des pays nordiques  
Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe  
Organisation des États des Caraïbes orientales  
Organisation de coopération et de développement économiques  
Organisation des pays exportateurs de pétrole  
Organisation de la Conférence islamique  
Centre du Pacifique pour l'environnement et le développement durable  
Secrétariat du Forum des îles du Pacifique  
Partenaires en matière de population et de développement  
Commission permanente du Pacifique Sud  
Cour permanente d'arbitrage  
Organisation régionale pour la protection de l'environnement de la mer Rouge et du golfe d'Aden  
Intégration commerciale et économique régionale  
Observatoire Sahara-Sahel  
Programme coopératif sur l'environnement pour l'Asie du Sud  
Commission du Pacifique Sud pour les sciences appliquées de la Terre  
Programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud  
Commission permanente des parlementaires des régions arctiques  
Fonds de développement international de l'OPEP  
Union mondiale pour la nature

11. Un grand nombre d'organisations non gouvernementales ont assisté au Sommet. La Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet a accrédité les organisations non gouvernementales (voir A/56/19, décision 2001/PC/3; A/CONF.199/PC/14, par. 13; et A/CONF.199/4, par. 24).

12. D'autres entités ayant reçu une invitation permanente et participé en qualité d'observateurs sont la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'Ordre militaire souverain de Malte.

### **C. Ouverture du Sommet**

13. Le Sommet mondial sur le développement durable a été inauguré le 26 août 2002 par son secrétaire général. Le Président du Sommet a fait une déclaration liminaire. Le Secrétaire général du Sommet et le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement ont également fait des déclarations.

### **D. Élection du Président et des autres membres du Bureau du Sommet**

14. À ses 1re, 7e et 9e séances plénières, les 26, 28 et 29 août 2002, le Sommet a élu comme suit les membres de son bureau :

#### **Président du Sommet**

Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, a été élu Président du Sommet par acclamation.

#### **Vice-Présidents**

*États d'Afrique* : Cameroun, Ghana, Kenya, Nigéria, Ouganda.

*États d'Europe orientale* : ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Hongrie, Roumanie, Slovénie.

*États d'Amérique latine et des Caraïbes* : Antigua-et-Barbuda, Brésil, Cuba, Mexique, Pérou.

*États d'Europe occidentale et autres États* : Allemagne, Belgique, Danemark, Norvège, Nouvelle-Zélande.

*États d'Asie* : Iran, Iraq, Maldives, Pakistan, Samoa.

#### **Élection d'un vice-président suppléant**

Nkosazana Clarice Dlamini Zuma, Ministre des affaires étrangères de la République sud-africaine, a été élue par acclamation Vice-Présidente suppléante du Sommet.

**Élection du Rapporteur général**

Maria Cecilia Rozas, Directrice chargée de l'environnement et du développement durable au Pérou, a été élue par acclamation Rapporteur général du Sommet.

**Élection du Président de la Grande Commission**

Emil Salim (Indonésie) a été élu par acclamation Président de la Grande Commission du Sommet.

**E. Adoption du règlement intérieur**

15. À sa 1re séance plénière, le 26 août 2002, le Sommet a adopté son règlement intérieur (A/CONF.199/2 et Corr.1).

**F. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

16. À sa 1re séance plénière, le 26 août 2002, le Sommet a adopté son ordre du jour, publié sous la cote A/CONF.199/1. L'ordre du jour se lisait comme suit :

1. Ouverture du Sommet.
2. Élection du Président.
3. Adoption du règlement intérieur.
4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux du Sommet : accréditation des organisations intergouvernementales.
5. Élection des autres membres du Bureau.
6. Organisation des travaux, y compris la création de la Grande Commission.
7. Pouvoirs des représentants participant au Sommet :
  - a) Désignation des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Réunions organisées en partenariat.
9. Débat général.
10. Débat entre les parties prenantes.
11. Tables rondes.
12. Projet de plan de mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable.
13. Document politique.
14. Adoption du rapport du Sommet
15. Clôture du Sommet.

### **G. Accréditation des organisations intergouvernementales**

17. À ses 1re et 11e séance plénières, les 26 et 30 août 2002, le Sommet a approuvé l'accréditation de 22 organisations intergouvernementales dont la liste figurait dans le document A/CONF.199/13, et des trois autres organisations intergouvernementales suivantes : Centre pour les sciences biologiques appliquées, Comité permanent inter-États pour la lutte contre la sécheresse au Sahel et Programme de coopération régionale en Asie centrale.

### **H. Organisation des travaux, y compris la création de la Grande Commission**

18. À sa 1re séance plénière, le 26 août, le Sommet a approuvé l'organisation des travaux indiquée dans le document A/CONF.199/3.

19. À la même séance, le Sommet a approuvé le programme de travail proposé dans les annexes I et II du document A/CONF.199/3 pour le Sommet et pour la Grande Commission.

### **I. Pouvoirs des représentants participant au Sommet**

20. À sa 1re séance plénière, le 26 août, conformément aux paragraphes 16 et 17 de son règlement intérieur, le Sommet a désigné les pays suivants comme membres du Comité de vérification des pouvoirs, en se fondant sur la composition du Comité de vérification des pouvoirs à la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale : Chine, Danemark, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Jamaïque, Lesotho, Sénégal, Singapour et Uruguay.

### **J. Documentation**

21. La liste des documents dont le Sommet était saisi figurera dans l'annexe \_\_ à son rapport.

---